

# **PROCÈS-VERBAL**

## **de la réunion du Conseil Municipal**

### **du lundi 20 janvier 2014**

Par convocations individuelles adressées le 13 janvier 2014 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le 20 janvier 2014.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2013
2. Communications du Maire
3. Rapport de commissions
4. Péri-scolaire – approbation d'avenants
5. Programme des travaux en forêt 2014
6. Approbation de l'état des coupes 2015
7. Prise en charge de frais
8. Demande de subventions
9. Vente de terrains au consistoire
10. Divers

L'an deux mil quatorze, le vingt janvier à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Claude KERN, Maire.

#### Présents :

M. Claude KERN, Maire.

M. Eric HOFFSTETTER, M. André GARNIER, Mme Charlotte SCHOTT, M. Jacky NOLETTA et M. Jacques ECKERT, Adjoints.

Mme Fabienne ANTHONY, M. Jean-Paul BURKARDT, Mme Sylvie GRATHWOHL, Mme Véronique IFFER, M. Richard JUNG, M. Pierre KASTENDEUCH, M. Patrick KERN, M. Christian LALUET, Mme Francine REINHART, M. Christian SCHAEFFER, M. Patrick SIMON, M. Alain VOLTZENLOGEL, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE, Mme Patrice ZENSS, M. Jacky ZUMSTEIN.

#### Absents excusés :

Mme Huguette DIEMER, pouvoir à Mme Francine REINHART

M. le Maire ouvre cette première séance de l'année et réitère ses vœux de bonheur, santé à l'ensemble de l'assemblée.

M. Alain VOLTZENLOGEL est nommé secrétaire de séance.

#### **1) Approbation du procès-verbal de la séance du 09 décembre 2013**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2013.

#### **2) Communications du Maire**

09/12	Conseil Municipal
10/12	Commission Développement Communauté de Communes de la Basse-Zorn
13/12	Assemblée Générale de l'Association des Maires du Bas-Rhin



- **approuve** :
  - o l'avenant n° 1 à passer avec l'entreprise WIEDEMANN pour le lot 4 d'un montant de 3 081,86€ H.T.,
  - o l'avenant n° 1 à passer avec l'entreprise AXIMA pour le lot 15 d'un montant de 1 303€ H.T.,
- **autorise** le Maire à signer les avenants.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2014.

## **5) Programme des travaux en forêt 2014**

M. Jacky NOLETTA, Adjoint chargé de l'environnement, propose à l'assemblée le programme des travaux à réaliser en forêt communale au courant de cette année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve** les programmes des travaux (exploitation et travaux patrimoniaux) présentés par l'Office National des Forêts en forêt communale pour l'exercice 2014,
- **approuve** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 14 340€ pour un volume de 446m<sup>3</sup>,
- **autorise** le Maire à les signer et **approuve** leur réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des crédits ouverts par le Conseil Municipal au budget,
- **vote** les crédits correspondants comme suit :
  - o 6 180€ H.T. pour les travaux d'exploitation,
  - o 39 340€ H.T. pour les travaux patrimoniaux, dont 24400€ pour les travaux sur les fossés (report),
- **charge** le Maire de demander toutes les subventions qui peuvent être accordées pour ces travaux.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2014.

## **6) Approbation de l'état des coupes 2015**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve** l'État d'Assiette des Coupes à marteler pour l'année 2015 comme suit :

Parcelles concernées	1 – 6 - 18
Volume total	762 m <sup>3</sup>
Mode de vente prévu	façonné + chablis

## **7) Prise en charge de frais**

Suite aux différents échanges qui ont été établis avec la Commune de Chateaubourg et les communes avoisinantes en Ardèche dans le cadre de la mise en place d'un éventuel jumelage, une délégation va se rendre dans cette commune le weekend du 24 ou 26 janvier 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **décide** la prise en charge des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement ; les conjoints participant régleront directement leur quote-part.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2014.

### **8) Demande de subventions**

Dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2014, la mise en place d'un nouveau préau dans la cour de l'école élémentaire est envisagée suite à la réunion de la Commission des Travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **décide** la mise en place d'un nouveau préau à l'école élémentaire,
- **décide** l'inscription de ces travaux au Budget Primitif 2014 pour un montant estimé à 29 300€ H.T. soit 35 160€ T.T.C.,
- **vote** le financement comme suit :
  - o DETR
  - o Fonds libres
- **charge** le Maire de solliciter la DETR.

### **9) Vente de terrains au consistoire**

Par délibérations en date du 13 novembre 2006 et 22 septembre 2008, la Commune de Gries a décidé de vendre plusieurs terrains au Consistoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg de Brumath dans le cadre de la négociation d'achat des terrains tombant dans l'emprise de la micro-zone d'activités et du lotissement Les Champs I.

Les actes de vente n'ayant pu être dressés en la forme administrative, il est proposé au Conseil de charger le notaire de la rédaction de ces actes de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **charge** M. BIRY, notaire à Weyersheim, de dresser cet acte de vente,
- **décide** la prise en charge de ces frais.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2014.

### **10) Divers**

Accord pour l'élargissement des horaires d'ouverture à la bibliothèque.

La séance est levée à 21h.

Le rapporteur,  
Alain VOLTZENLOGEL